



Communiqué presse

Angoulême, le 20 juin 2024

CIRCUIT DES REMPARTS D'ANGOULEME – 13-15 SEPTEMBRE 2024

OUVERTURE DES ACCREDITATIONS PRESSE

(HORS CHASUBLES)

Les accréditations presse pour l'édition 2024 du Circuit des Remparts d'Angoulême sont désormais ouvertes.

L'accréditation presse permet d'accéder de manière privilégiée à la manifestation ainsi qu'à la pré-grille. En revanche, **elle n'inclut pas la mise à disposition d'une chasuble** qui doit faire l'objet d'une demande spécifique à adresser séparément au service presse.

FAIRE UNE DEMANDE D'ACCREDITATION

Seuls les journalistes détenteurs d'une carte professionnelle française CCIJP, de la carte AMAM, de la carte UJSF ou d'une carte professionnelle étrangère équivalente, peuvent prétendre à l'accréditation « **MEDIA 2024** ».

En dehors de ce cadre, les cas particuliers pourront être étudiés.

Les organisateurs se réservent le droit d'accepter ou de refuser d'accorder une accréditation.

Les demandes d'accréditations se font directement sur le site du Circuit des Remparts, en **cliquant ici**.

INFORMATIONS PRATIQUES

Pour récupérer votre accréditation, rendez-vous au Centre Média aux heures d'ouverture.

Adresse : 19 place Bouillaud 16000 Angoulême, rez-de-chaussée.

Association du Circuit des Remparts d'Angoulême*

BP 90247 – 16007 Angoulême Cedex 7 – France

www.circuitdesremparts.com

**association sans but lucratif sous l'égide de la loi de 1901*



Horaires d'ouverture :

- ✓ Vendredi 13 septembre : 09H00 – 19H00
- ✓ Samedi 14 septembre : 07H30 – 19H00
- ✓ Dimanche 15 septembre : 07H30 - jusqu'au départ du dernier journaliste

IMPORTANT

Munissez-vous d'une pièce d'identité ainsi que de la décharge de responsabilité, à télécharger [sur le site](#) ou [à ce lien](#), complétée et signée.

Equipement du Centre Média

- ✓ Des tables et des chaises
- ✓ Des casiers avec cadenas pour vos équipements
- ✓ De l'électricité pour recharger vos appareils
- ✓ Un écran avec les courses en direct
- ✓ Une imprimante/copieur/scanner

Contacts sur place

- ✓ Vincent MARCILLAUD – Responsable Communication Circuit des Remparts – +33 7 86 76 39 58
- ✓ Marie-France MUTTI – +33 6 62 58 45 77
- ✓ Armelle de CLERMONT TONNERRE – +33 7 83 19 86 12

CONSIGNES

- ✓ Le détenteur de l'accréditation PRESSE doit se conformer aux règles de sécurité du Circuit des Remparts et aux instructions des personnels de sécurité et de l'organisation, et, en toutes circonstances, respecter de la manière la plus stricte les précautions sanitaires.
- ✓ L'accréditation PRESSE est personnelle et ne peut être transmise, même temporairement, à un tiers. En cas de non-respect de cette règle, elle peut être retirée.
- ✓ L'accréditation PRESSE est délivrée par le Service de Presse du Circuit des Remparts à des fins de diffusion d'informations dans des médias, hors de toute autre exploitation, sauf accord particulier écrit du Service de Presse du Circuit des Remparts.
- ✓ L'utilisation de drones est formellement interdite sur tout le périmètre de la manifestation.

Contacts presse : media.remparts@gmail.com

Marie-France MUTTI - +33 6 62 58 45 77

Armelle de CLERMONT TONNERRE - +33 7 83 19 86 12

Association du Circuit des Remparts d'Angoulême*

BP 90247 – 16007 Angoulême Cedex 7 – France

www.circuitdesremparts.com

**association sans but lucratif sous l'égide de la loi de 1901*



CIRCUIT DES REMPARTS D'ANGOULEME – 13-15 SEPTEMBRE 2024

CONSIGNES ET DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ ACCREDITATIONS PRESSE 2024

**Ce document devra obligatoirement être complété et signé lors du retrait de l'accréditation.
Merci de le lire attentivement.**

NOTE LIMINAIRE :

Dans le cadre du Circuit des Remparts 2024, les organisateurs précisent que seuls les journalistes détenteurs d'une carte professionnelle française CCIJP, de la carte AMAM, de la carte UJSF ou d'une carte professionnelle étrangère équivalente, peuvent prétendre à l'accréditation « MEDIA 2024 ».

En dehors de ce cadre, les cas particuliers pourront être étudiés.

Les organisateurs se réservent le droit d'accepter ou de refuser d'accorder une accréditation.

L'accréditation presse ne permet pas l'octroi systématiquement d'une chasuble, une demande spécifique doit être formulée spécifiquement auprès du service presse.

LES ACCRÉDITÉS S'ENGAGENT, EN TOUTES CIRCONSTANCES :

Avant toute chose et en permanence, à respecter les règlements sanitaires en vigueur afin de se protéger eux-mêmes et de protéger les autres.

- I.** à faire preuve de la plus grande vigilance qui sied lors d'événements automobiles ;
- II.** à respecter Lois et Règlements, quels qu'ils soient, en particulier le Code de la Route ;
- III.** à respecter les consignes qui leur sont données par les Forces de Sécurité, les organisateurs et leurs représentants, notamment les commissaires et le service presse de la manifestation ;
- IV.** à faire preuve de compréhension et à se comporter avec courtoisie et bienveillance, vis-à-vis de leurs consœurs et confrères, du public, des participants, des partenaires, des organisateurs et en général de toute personne ;
- V.** à porter leurs accréditations de manière visible ;
- VI.** à ne pas pénétrer dans les zones interdites, matérialisées ou indiquées par les personnels ;

Le non-respect de ces consignes pourra entraîner le retrait de l'accréditation.

Association du Circuit des Remparts d'Angoulême*

BP 90247 – 16007 Angoulême Cedex 7 – France

www.circuitdesremparts.com

**association sans but lucratif sous l'égide de la loi de 1901*



Je soussigné(e) :

Prénom : _____

Nom : _____

Média représenté : _____

Téléphone mobile : _____

Adresse e-mail : _____

- ✓ déclare **connaître les risques inhérents aux activités automobiles et au sport automobile**, en particulier les rallyes touristiques, les démonstrations et épreuves sur route et circuit ;
- ✓ **décharge de toute responsabilité les organisateurs du Circuit des Remparts 2024** en cas d'accident dans lequel je pourrais être impliqué(e), être victime ou que je pourrais occasionner ;
- ✓ **décharge de toute responsabilité les organisateurs du Circuit des Remparts 2024** dans le cas où je serais victime d'une contamination de quelque nature que ce soit, et de ses conséquences.

A _____ le : _____

Signature : (merci de faire précéder de la mention « *Lu et approuvé, bon pour accord* »)

Contacts presse : media.remparts@gmail.com

Marie-France MUTTI - +33 6 62 58 45 77

Armelle de CLERMONT TONNERRE - +33 7 83 19 86 12

Association du Circuit des Remparts d'Angoulême*

BP 90247 – 16007 Angoulême Cedex 7 – France

www.circuitdesremparts.com

*association sans but lucratif sous l'égide de la loi de 1901